

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L.6353-1 du code du travail, Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018)
Actions avec un financement public (opérateurs de compétences, Faf de non-salariés, commissions paritaires interprofessionnelles régionales, Etat, Régions, Pôle emploi et Agefiph)

Entre les soussignés :

1) BAO SHENTI - SHUYUAN, 1 avenue des quatre otages, résidence l'Orée de l'Isle, 84800 l'Isle-sur-la-Sorgue, SIRET 88193903700019 enregistré sous le n°93840429684 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

2) la société
représentée par

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle.

Article 1^{er} : Objet de la convention

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN organisera l'action de formation suivante :

1) Intitulé de l'action : Zhou Tui, le tuina au coude

2) Catégorie d'action de formation : Action de formation

3) Objectifs :

Maitriser l'utilisation du coude dans la pratique du tuina

Préserver le corps et les mains du masseur

Effectuer un massage profond sans se fatiguer

Engager son corps dans la pratique du tuina

4) Contenu de l'action de formation :

Programme

Zhou tui 肘推

Le massage tuina au coude

Jour 1

-Présentation de la formation et de ses origines

-Présentation générale des différentes techniques de massage au coude

-Demonstration des techniques pour la nuque

-Pratique des techniques pour la nuque

Jour 2

-Demonstration des techniques pour le dos

-Pratique des techniques pour le dos

Jour 3

- Démonstration des techniques pour le membre inférieur
- Pratique des techniques pour le membre inférieur

Jour 4

- Démonstration des techniques pour le membre supérieur
- Pratique des techniques pour le membre supérieur

Une vidéo d'une heure qui reprendra les gestes de tuina vus en présentiel pendant la formation sera re-visionnable pendant 3 mois

5) Critères d'admissibilité

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN accueillera les personnes suivantes :

1. Praticiens en médecine chinoise (acupuncture, pharmacopée, tui na, moxibustion)
2. Étudiants en 2ème année au moins d'une école de médecine chinoise
3. Masseurs, kinésithérapeutes, ostéopathes ayant étudié la médecine chinoise, dans le but de favoriser le développement de leurs compétences, leur compréhension des méridiens et d'acquérir une qualification plus élevée.

Une bonne maîtrise du système des méridiens est absolument nécessaire.

6) Moyens prévus :

Pour favoriser l'apprentissage et atteindre notre objectif pédagogique, nous favorisons un groupe de taille moyenne. La formation combinant théorie et pratique, le nombre de participants est limité à 20 personnes.

Les intervenants déterminent un chemin pédagogique: ils font la démonstration, la font expérimenter et la font reformuler par le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Le formateur est **Mathieu Lindenlaub**,

Matthieu Lindenlaub exerce le massage et le tuina depuis une vingtaine d'années dont 5 années passées en Chine auprès de plusieurs docteurs à Beijing et dans la province du Yunnan. Sa vie en Chine lui offre l'occasion d'enrichir sa pratique des différentes approches populaires de santé comme le qigong, la réflexologie chinoise (zuliao), le massage pédestre chinois (cai qiao anmo), les ventouses, le guasha. Il enseigne le tuina et les méthodes auxiliaires manuelles en école de médecine chinoise avec une approche philosophique du corps et de l'esprit.

Il est responsable pédagogique formation Tuina, et formateur formation Tuina à l'Ecole Chengxin EMCQG *Annecy/Grenoble*.

Il est expérimenté et dispose de plusieurs méthodes d'apprentissage:

- expositive: certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et l'intervenant transmet ses connaissances sous forme d'exposé théorique;
- démonstrative: cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation).
- expérientielle: de nombreuses disciplines ou savoirs ne peuvent s'enseigner mais s'apprennent en faisant avec des personnes qui savent faire.

L'enseignant incite à la formalisation du savoir-faire par l'étudiant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

Outils mis à disposition au sein de la salle de formation:

- bureaux, chaises,
- tableau, paper board, feutres, projecteur vidéo
- tables de massage

7) Durée de l'action de formation :

La formation se déroule sur quatre jours pour une durée totale de 29 heures.

8) Lieu : l'Espace Tertiaire, 117 allée du Centre Tertiaire, 84800 Lagnes

9) Dates et horaires :

du jeudi 26 septembre au dimanche 29 septembre 2024
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Article 2 : Effectif formé

L'organisme BAO SHENTI - SHUYUAN accueillera les personnes suivantes :

.....

(Nom, Prénom)

.....

(Fonction)

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur, le cas échéant le stagiaire s'acquittera des coûts suivants : 550 euros (cinq cent cinquante euros).

Les coûts d'hébergement et de restauration ne sont pas inclus dans le tarif de participation à la formation.

Article 4 : Modalités de déroulement

La formation se déroulera en présentiel sauf si des restrictions gouvernementales ne le permettraient pas.

Le règlement intérieur est consultable sur notre site à l'adresse :

https://baoshenti.com/wp-content/uploads/2020/11/Reglt_interieur.pdf

Les enregistrements audio ou vidéo ne sont pas autorisés pour ce cours, les supports de cours ne peuvent être reproduits sans l'accord de l'organisateur.

Ces consignes seront transmises dans les informations préalables fournies aux stagiaires, affichées à l'entrée de la salle où aura lieu la formation. Un rappel des ces consignes sera effectué oralement au début de la formation.

Article 5 : Suivi et évaluation de la formation

Les évaluations se font à la fin du cursus et tout au long de la formation.

L'évaluation des compétences se déroule, en plusieurs temps:

- Etudes de cas,
- et/ou Mise en situation,
- et/ou Quizz
- et/ou Rapport d'expérience.

A la suite de la formation, le stagiaire se verra remettre une Attestation de Formation.

Article 6 : Modalités de règlement

L'inscription et l'enregistrement à la formation se font via le site www.baoshenti.com rubrique « Formations SHUYUAN ».

Le paiement de la totalité de la formation peut se faire en une fois par virement bancaire, par chèque à l'ordre de Bao Shenti - Shuyuan, par carte bancaire via le site internet www.baoshenti.com. La réception du règlement validera l'inscription à la formation.

Le paiement de la formation peut également se faire en numéraires (espèces). L'Entreprise devra alors établir un chèque d'arrhes du montant de la formation à l'ordre de Bao Shenti - Shuyuan. La réception du chèque validera l'inscription. Le chèque sera échangé contre des espèces lors du premier matin de la formation.

Article 7 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation, aucun document ou chèque(s) ne sera renvoyé par courrier postal, le dossier dans son intégralité sera détruit par broyeur papier. Une retenue de 10 euros sera appliquée pour les paiements par carte bancaire.

Une formation interrompue ne peut donner lieu à aucun remboursement et toute formation entamée est due dans son intégralité.

En cas de formation en distanciel, le support de cours sera envoyé aux participants au moins cinq jours avant le début de la formation. Cet envoi marquera le début de la formation, et la formation ne pourra donc être remboursée.

Article 8 : Différends éventuels

Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site à l'adresse

https://baoshenti.com/wp-content/uploads/2020/11/CGV_formation.pdf

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce d'Avignon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

Pour l'entreprise
(Nom et qualité du signataire)
Cachet de l'entreprise cliente

Pour l'organisme
Caroline Kessedjian,
Président de BaoShenti/Shuyuan